

CQP Agent d'élevage laitier

RNCP37256 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	210s
Formacode(s)	21085
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/01/2023
Date d'échéance	25/01/2025

Certificateur(s)

FEDE NAT SYNDIC EXPL AGRICOLE · SIRET : 78485493700033

CPNE en agriculture

Partenaires habilités

33 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 33 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AEP DE L'ABBAYE	7808956600001 4	Former et organiser l'évaluation
AGRICAMPUS LAVAL	1953008190001 6	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL	7783563110001 0	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION LORRAINE POUR LA PROMOTION EN AGRICULTURE	7833463070003 7	Former et organiser l'évaluation
CENTRE PROMOTION SOCIALE AGRICOLE	1935070010002 5	Former et organiser l'évaluation
CFPPA ADULTES D'YSSINGEAUX	1943011310002 6	Former et organiser l'évaluation
C.F.P.A. LYCEE AGRICOLE DU MANS	1972001080004 5	Former et organiser l'évaluation
CFPPA RETHEL	1908080480003 6	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE REGION PAYS DE LA LOIRE	1300314870001 5	Former et organiser l'évaluation
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	1844013540005 7	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 33 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37256-cqp-agent-d-elevage-laitier/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur laitier a dû s'adapter à la fin de l'encadrement de la production (fin des quotas), ce qui a eu pour conséquence que les exploitations ont dû investir ou s'agrandir afin de compenser la baisse du prix du lait. Les activités liées à l'élevage ou aux cultures sont donc devenues plus techniques. Les responsabilités de l'agriculteur se sont élargies. Les questions relatives au bien-être animal se sont également renforcées.

L'« Agent d'élevage laitier » effectue la traite, l'alimentation des animaux, le suivi, les soins du troupeau ainsi que le renouvellement du cheptel. Il est amené à conduire les engins agricoles de l'exploitation lorsqu'il réalise ces activités ou lorsqu'il participe aux travaux sur cultures. Au cours de ses activités, il veille constamment au bien-être des animaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Opérations de traite et d'entretien de la machine à traire

Alimentation du troupeau

Entretien des aires de vies

Participation aux opérations de soins et de reproduction sur les animaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Assurer la traite des animaux après avoir procédé aux étapes de nettoyage et de désinfection des mamelles afin de collecter le lait dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal

Assurer le nettoyage et la désinfection de la salle de traite et la machine à traire en utilisant les produits et matériels adaptés afin de maintenir des conditions d'hygiène et prévenir le développement de microorganismes

Effectuer l'entretien de la machine à traire et des différents composants en respectant le planning de maintenance afin de maintenir des conditions optimales d'utilisation et de bien-être animal

Assurer l'alimentation du troupeau laitier dans le respect du plan d'alimentation afin d'assurer les objectifs quantitatifs et qualitatifs de production tout en préservant la santé de l'animal

Gérer les pâtures en y déplaçant les animaux dans le respect de la sécurité et du bien-être animal et en veillant à la qualité du pâturage afin de s'assurer que leur alimentation se poursuive dans le respect du plan d'alimentation

Assurer l'alimentation des veaux et des autres animaux dans le respect du plan d'alimentation afin de contribuer à la croissance et au développement de l'animal

Conduire les engins agricoles sur route et dans les zones d'élevage dans le respect des règles de sécurité avec les outils nécessaires afin d'effectuer les travaux prescrits

Assurer l'entretien des différents espaces en utilisant les produits et les matériels de nettoyage et de désinfection, en utilisant les matériels de manutention afin de contribuer à éliminer les microorganismes pathogènes et de mettre à disposition des animaux des aires propres et saines

Effectuer des opérations de soins sur les animaux en les manipulant avec précaution après les avoir mis en isolement à l'aide des matériels adéquats, afin d'appliquer les traitements dans le respect des consignes de l'éleveur, de la posologie, des règles de sécurité et du bien-être animal

Assurer une aide au vêlage après avoir identifié les signes précurseurs de la mise bas, en utilisant le matériel adapté et dans le respect des règles d'hygiène de sécurité et du bien-être animal afin de préserver la santé de la vache et du veau

Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux après avoir identifié les comportements de chaleur avec les moyens de détection appropriés afin de préparer l'animal à l'insémination dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal

Blocs de compétences

RNCP37256BC01 — Réaliser les opérations de traite et d'entretien du matériel de traite

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la traite des animaux après avoir procédé aux étapes de nettoyage et de désinfection des mamelles afin de collecter le lait dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal

Assurer le nettoyage et la désinfection de la salle de traite et la machine à traire en utilisant les produits et matériels adaptés afin de maintenir des conditions d'hygiène et prévenir le développement de microorganismes

Effectuer l'entretien de la machine à traire et des différents composants en respectant le planning de maintenance afin de maintenir des conditions optimales d'utilisation et de bien-être animal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée sur la traite des animaux

Mise en situation réelle ou reconstituée sur le nettoyage de la salle de traite

Mise en situation réelle ou reconstituée sur l'entretien de la machine à traire

RNCP37256BC02 — Assurer l'alimentation du troupeau et l'entretien des aires de vie

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer l'alimentation du troupeau

laitier dans le respect du plan d'alimentation afin d'assurer les objectifs

quantitatifs et qualitatifs de production tout en préservant la santé de l'animal

Gérer les pâtures en y déplaçant les animaux dans le respect de la sécurité et du bien-être animal et en veillant à la qualité du pâturage afin de s'assurer que leur alimentation se poursuive dans le respect du plan d'alimentation

Assurer l'alimentation des veaux et des

autres animaux dans le respect du plan d'alimentation afin de contribuer à la croissance et au développement de l'animal

Conduire les engins agricoles sur route

et dans les zones d'élevage dans le respect des règles de sécurité avec les outils nécessaires afin d'effectuer les travaux prescrits

Assurer l'entretien des différents espaces en utilisant les produits et les matériels de nettoyage et de désinfection, en utilisant les matériels de manutention afin de contribuer à éliminer les microorganismes pathogènes et de mettre à disposition des animaux des aires propres et saines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée sur la distribution de l'alimentation au troupeau laitier

Mise en situation réelle ou reconstituée sur la distribution de l'alimentation aux autres animaux

Mise en situation réelle ou reconstituée visant la conduite d'engin agricole en zone d'élevage

Mise en situation réelle ou reconstituée visant l'entretien des espaces de vie

RNCP37256BC03 — Participer aux opérations de soins et de reproduction sur troupeau

LISTE DE COMPÉTENCES

Effectuer des opérations de soins sur les animaux en les manipulant avec précaution après

les avoir mis en isolement à l'aide des matériels adéquats, afin d'appliquer les traitements dans le respect des consignes de l'éleveur, de la posologie, des règles de sécurité et du bien-être animal

Assurer une aide au vêlage après avoir identifié les signes précurseurs de la mise bas, en utilisant le matériel adapté et dans le respect des règles d'hygiène de sécurité et du bien être animal afin de préserver la santé de la vache et du veau

Contribuer au renouvellement et à la reproduction des animaux après avoir identifié les comportements de chaleur avec les moyens de détection appropriés afin de préparer l'animal à l'insémination dans le respect des conditions de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle ou reconstituée sur une opération de soin sur un animal ou le troupeau

Mise en situation réelle ou reconstituée sur la préparation et la mise à la reproduction

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L' « Agent d'élevage laitier » exerce ses activités au sein d'une exploitation agricole spécialisée en production laitière, voire dans plusieurs s'il se spécialise dans le remplacement ou dans la prestation de service :

- exploitation individuelle spécialisée lait ;
- exploitation en société spécialisée lait ;
- exploitation en société spécialisée lait avec atelier cultures ;
- exploitation en société spécialisée lait avec atelier d'élevage.

Il est placé sous l'autorité du responsable d'élevage ou de l'éleveur.

- TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES
- Agent agricole polyvalent
 - Agent polyvalent d'exploitation
 - Agent d'élevage
 - Agent de traite
 - Agent d'élevage laitier bovin

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Contrat de professionnalisation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury de certification est composé des membres des organisations patronales et syndicales de la CPNE de l'Agriculture.

Base légale

Date de décision	25/01/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/01/2025
Date de dernière délivrance possible	25/01/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	8	0	100 %	50 %
2019	22	0	100 %	81 %

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37256/>